

FLASH INFO - GEL DES AVOIRS

02 mars 2022 – spécial RUSSIE

L'Union européenne vient d'adopter **de nouvelles mesures restrictives** à l'égard de la Russie en réaction aux atteintes à l'intégrité et la souveraineté de l'Ukraine.

Ces mesures sont applicables directement et sans délai à l'ensemble des personnes physiques et morales opérant sur le territoire de l'Union européenne.

Nous vous invitons à consulter dès maintenant l'intégralité des règlements adoptés le 01 mars 2022 qui contiennent de nouvelles restrictions dans le secteur financier.

Nous attirons votre attention sur les dispositions suivantes :

- Article 5 nonies : À partir du 12 mars 2022, il est interdit de fournir des services spécialisés de messagerie financière, utilisés pour échanger des données financières, aux personnes morales, entités ou organismes énumérés à l'annexe XIV ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établis en Russie et dont plus de 50 % des droits de propriété sont détenus, directement ou indirectement, par une entité mentionnée à l'annexe XI

Liste des personnes morales, entités et organismes visés à l'article 5 nonies : Bank Otkritie ; Novikombank ; Promsvyazbank Bank ; Rossiya Sovcombank ; VNESHECONOMBANK (VEB) ; VTB BANK

- Article 5 decies 1. : Il est interdit de vendre, de fournir, de transférer ou d'exporter des billets de banque libellés en euros à la Russie ou à toute personne physique ou morale, toute entité ou tout organisme en Russie, y compris le gouvernement et la Banque centrale de Russie, ou aux fins d'une utilisation dans ce pays.
- Article 2 sexies 3. : Il est interdit d'investir dans des projets cofinancés par le Russian Direct Investment Fund, d'y participer ou d'y contribuer d'une autre manière.

[RÈGLEMENT \(UE\) 2022/345 DU CONSEIL du 1er mars 2022 modifiant le règlement \(UE\) no 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine](#)

[RÈGLEMENT \(UE\) 2022/350 DU CONSEIL du 1er mars 2022 modifiant le règlement \(UE\) no 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine](#)

POINTS DE CONTACT

Pour toute question relative à la mise en œuvre des sanctions économiques et financières, vous pouvez contacter l'adresse suivante : sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr

Pour toute question relative aux biens à double usage et aux mesures de contrôle des exportations, vous pouvez contacter le Service des biens à double usage à l'adresse suivante : doublusage-sanctions.russie@finances.gouv.fr

LIENS UTILES

Pour consulter le registre national des gels dans son ensemble :

<https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/>

Consulter la page « Russie » sur le site de la DG Trésor

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/services-aux-entreprises/sanctions-economiques/russie>

Pour consulter les lignes directrices relatives à l'application des gels d'avoirs :

https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2021/06/23/20210616_lignes_directrices_gel_des_avoirs.pdf

Pour toute question relative à l'application des gels des avoirs : sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr

NOTA : Cette lettre constitue une aide à la lecture du registre national des personnes faisant l'objet d'une mesure de gel établi en application de l'article R.562-2 du Code monétaire et financier. Sont portés au registre les noms et prénoms, les alias, la date et le lieu de naissance, la raison sociale, ainsi que toute autre information contenue dans les actes ou décisions relatifs à la mesure de gel tels qu'ils ont été publiés au Journal officiel de la République française ou au Journal officiel de l'Union européenne ou figurent dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. En cas de doute, ces actes font foi.

Vous recevez ce message parce que vous vous êtes abonné(e) à la liste de diffusion des mises à jour du registre national des gels de la direction générale du Trésor.

Si vous souhaitez vous désabonner : cliquez [ici](#).

PÔLE SANCTIONS ET GELS D'AVOIRS – DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

Ministère de l'Economie et des Finances, 139 rue de Bercy, 75572 Cedex 12

www.tresor.economie.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Direction générale
du Trésor

